

ESCROQUERIES AUX LIVRAISONS DE MARCHANDISES AU ROYAUME-UNI

Le Service de Sécurité Intérieure de l'Ambassade de France à Londres (Direction de la Coopération Internationale) alerte sur l'existence de nombreuses escroqueries à la commande de diverses marchandises (vins, matériaux de construction, etc.). De faux clients usurpent le nom de sociétés françaises ou étrangères, voire de transporteurs. Les marchandises sont finalement envoyées au Royaume-Uni pour y être revendues frauduleusement. Les sociétés françaises ne sont jamais payées.

MODE OPERATOIRE DES ESCROCS (non exhaustif)

- * l'acheteur donne un **faux prénom, nom et adresse-email au nom d'une** société française ou étrangère dont le **nom a été usurpé ou n'est plus en activité.**
- * il contacte le vendeur par **téléphone ou e-mail** pour demander tous renseignements sur les produits et annonce une **grosse commande** avec paiement dans les 30 ou 45 jours après réception.
- * il présente sa soit-disante société par écrit et fournit tous les **documents nécessaires** (extrait K-bis, numéro de compte-bancaire..) qui sont **usurpés.**
- * il peut désigner son propre transporteur ou passer par une **société de transport dont le nom peut être usurpé.** Le chauffeur peut être avisé, à la dernière minute, du **changement d'adresse de livraison**, une fois dans le pays.
- *il peut passer **rapidement à une seconde commande** après la livraison de la première.

COMMENT EVITER D'ETRE VICTIME

Avant toute acceptation de commande, notamment s'il s'agit d'un nouvel acheteur : **se rendre sur le site officiel de la société dont le nom a été donné.**

1. Vérifier que **l'adresse e-mail est identique en tous points à celle donnée.** Attention, il peut juste y avoir une différence de lettre.
2. Vérifier que **le ou les numéros de téléphone donnés par l'acheteur apparaissent sur le site Internet.**
3. En cas de doute, **téléphoner au service achats de la société à partir du numéro de téléphone apparaissant sur le site Internet et demander confirmation de la commande passée.**

Et si malgré ces précautions vous êtes victime d'une escroquerie de ce type * ou même d'une tentative, un dépôt de plainte au service de police ou gendarmerie locale est nécessaire. Par ailleurs, une déclaration en ligne des faits sur la plate-forme britannique **ACTION FRAUD** : www.actionfraud.police.uk ou téléphonique au **+44 207 386 3620** en cas de besoin d'un interprète, vous permettra d'obtenir **une référence dossier à conserver.** Celle-ci sera également communiquée par Action Fraud au service de police britannique territorialement compétent, lequel aura alors vos coordonnées pour vous contacter, en cas d'enquête.

* Les autorités britanniques la nomment : **European Distribution Fraud (EDF)**
27/11/2017